



FO revendique la sécurité pour les salariés des banques



Le 18 mars dernier, nous avons publié un communiqué de presse conjoint avec les partenaires sociaux au niveau de la branche.

“Des actes criminels d’une violence inacceptable ont de nouveau été commis ce week-end contre les commerces de proximité et certaines agences bancaires. Nos pensées vont à toutes les victimes de ces violences : les collaborateurs des banques, les commerçants, les entrepreneurs, les riverains, les forces de l’ordre, et tous les citoyens touchés dans leur quotidien. Les réseaux d’agences bancaires sont des entreprises de proximité, ancrées dans les territoires. 366 200 collaboratrices et collaborateurs sont chaque jour au service de tous les citoyens, dans les zones rurales comme en ville. 99 % des ménages possèdent au moins un compte bancaire : les banques sont aux côtés de tous les Français, y compris des plus fragiles financièrement. Les banques françaises ont été le premier secteur économique à prendre très tôt des engagements forts pour accompagner leurs clients dans ces circonstances difficiles, et annoncer qu’elles seraient aux côtés des artisans, commerçants et entreprises, pour examiner avec bienveillance leur situation et rechercher des solutions appropriées. Nous souhaitons que

ces violences cessent pour que nos collaborateurs, comme tous les citoyens, puissent travailler et vivre de leur activité en retrouvant sécurité et sérénité”.

Il ne s’agit pas pour FO Banques de juger le mouvement “gilets jaunes” qui s’exprime en France depuis des mois, mais de dénoncer l’opportunisme d’individus isolés ou liés à des mouvances anticapitalistes, Black blocks ou autres ultra violents, dont le seul but est d’utiliser la violence pour semer le trouble et le chaos pour obtenir des images et vidéos virales sur les réseaux sociaux.

Le danger est d’autant plus grand qu’ils excitent et rallient à eux de nouvelles franges d’individus qui légitiment cette violence en l’inscrivant dans la lutte des classes, et attaquant ce qu’ils considèrent comme des symboles de richesse pour dénoncer la pauvreté.

Les établissements bancaires deviennent une cible privilégiée. Depuis le début de la contestation, 760 établissements bancaires ont été dégradés, à des degrés divers, allant jusqu’à l’incendie de la Banque TARNEAUD qui a fait 11 blessés sur les Champs Elysées, situation dans laquelle la catastrophe a été évitée de justesse grâce au sang-froid des interventions.

Le danger est réel pour les salariés des établissements de notre profession et nous avons donc demandé, lors de notre dernier entretien avec l’AFB et la FBF, l’ouverture d’une négociation sur la sécurité dans les agences bancaires. En effet, le risque doit être réellement étudié et des mesures concrètes doivent être mises en place par les employeurs, pour assurer la sécurité des salariés et des clients des agences bancaires.

Le code du travail précise par l’article L. 4121-1, que l’employeur “prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs”.

C’est pourquoi vos retours d’expériences seront très importants pour nous dans cette démarche de négociation.

Aussi, nous dédions une adresse mail à ce sujet, et vous invitons à nous écrire pour nous informer des mesures qui ont été prises dans vos établissements ou pas, des initiatives efficaces ou pas, mais aussi pour nous communiquer toutes les informations que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance.

fobanques.securite@gmail.com

En parallèle, il convient de réaffirmer que la première des violences vient du gouvernement qui ne répond pas aux légitimes revendications de FO sur l’augmentation des salaires, qui persiste dans une contre-réforme des retraites, qui ne supprime pas la CSG applicable aux retraités ou encore ne s’inscrit pas dans la défense du Service Public.